

Culture scientifique, technique et industrielle :
Une stratégie d'actions pluriannuelles pour répondre aux nouveaux défis de la citoyenneté !

Afin de permettre au plus grand nombre d'alsaciens d'avoir accès à des actions de diffusion de culture scientifique, d'encourager la découverte par la participation active et d'accompagner la construction d'une pensée critique par la démarche scientifique, **la Collectivité européenne d'Alsace s'engage autour de 4 axes distincts :**

✓ ***Développer le libre arbitre de chacun par la découverte et l'expérimentation***

Trois principaux objectifs sont poursuivis :

- Renforcer l'accès à la CSTI pour tous les publics dans une exigence de proximité et de médiation adaptée ;
- Impliquer tous les publics en promouvant la culture de l'expérimentation ;
- Participer à la lutte contre la désinformation autour des questions de société.

✓ ***Investir dans l'éducation aux sciences des jeunes***

Trois principaux objectifs sont poursuivis :

- Sensibiliser les jeunes aux sciences, aux technologies et à leurs applications dans leurs vies quotidiennes ;
- Développer la culture de l'expérimentation ;
- Renforcer l'information sur les métiers et les filières scientifiques, techniques et technologiques, pour mieux accompagner l'orientation des jeunes.

✓ ***Coordonner, animer et élargir le réseau des acteurs de la CSTI***

Trois principaux objectifs sont poursuivis :

- Fédérer et favoriser la mise en réseau des acteurs de la culture scientifique ;
- Faciliter les coopérations et les mutualisations pour plus d'efficacité ;
- Identifier la CSTI dans la politique culturelle alsacienne.

✓ ***Soutenir l'innovation, accompagner les transitions et valoriser l'exceptionnel patrimoine industriel et technique du territoire***

Trois principaux objectifs sont poursuivis :

- Promouvoir le savoir-faire technique alsacien ;
- Répertoire et valoriser le patrimoine industriel alsacien ;
- Faire de l'Alsace un territoire moteur en matière de partage de la CSTI, au sein de l'espace rhénan et en Europe.

Afin d'insuffler des dynamiques communes, il est proposé dans le cadre de cette nouvelle politique de développer des actions structurantes et récurrentes, en mobilisant un réseau d'acteurs, et en s'appuyant sur Le Vaisseau et ses équipes comme fers de lance de cette politique :

✓ **Action n° 1 : Expositions itinérantes dans tous les territoires**

Développer une offre de prêt d'expositions, propre à irriguer les territoires et s'installer dans une très grande diversité de lieux de vie du quotidien des alsaciens. Deux pistes seront poursuivies :

- L'adaptation de manipulations et de dispositifs d'expérimentation scientifique conçus par le Vaisseau dans le cadre de ses expositions temporaires,
- la mise à disposition des contenus « Science Actualités », en vue de l'installation d'espaces ressources dévolus à l'actualité scientifique en partenariat avec Universcience.

✓ **Action n° 2 : Programmation culturelle croisant arts et sciences**

La saison culturelle est un engagement fort des orientations pour la culture et du rayonnement de l'Alsace de la Collectivité, permettant une action d'éditorialisation de l'offre et des initiatives du secteur. Dans ce cadre, il est proposé de consacrer l'un des six temps forts annuel au dialogue entre arts et sciences. Ce « Festival rhénan de la science » mettra en place d'une programmation permettant de décroiser les champs culturels et d'amener de nouveaux publics à la culture scientifique.

✓ **Action n° 3 : Renouvellement des espaces d'exposition permanentes du Vaisseau**

Trois zones d'expositions permanentes doivent encore être renouvelées. Le premier renouvellement portera sur la perception du corps humain (ouverture février 2025), sur la base des apports de la démarche scientifique face à des questions sociétales. La seconde exposition traitera du thème de l'énergie (ouverture février 2026) pour répondre à des questions d'actualité à travers une approche ludique et immersive. A travers le renouvellement du jardin (ouverture prévue été 2025), il s'agira de valoriser les spécificités géographiques du territoire alsacien et sa biodiversité. L'ensemble de ces expositions font l'objet d'une recherche de mécénat (Agence de l'eau, SOPREMA, Commissariat à l'Energie Atomique, etc.).

✓ **Action n° 4 : Création et animation d'un réseau rhénan des acteurs de la CSTI**

Organisation annuelle d'un forum alsacien de la CSTI, à co-construire avec et pour les acteurs alsaciens de ce domaine, portant chaque année sur une nouvelle thématique. Autour de ce forum, mise en place d'outils de partage et de travail : newsletter, rencontres professionnelles et groupes de travail thématiques (éducation, médiation, transfrontalier, programmation culturelle, etc.). Une rencontre professionnelle annuelle à destination des enseignants de sciences de collèges pourra être envisagée dans ce cadre. Le premier forum se tiendra à l'automne 2024.

✓ **Action n° 5 : Développements de partenariats et de mécénats**

La mission d'exploration a permis d'identifier un panorama de différents acteurs de territoire avec lesquels la coordination des actions et des initiatives est essentielle au partage des ambitions ici définies. Ainsi au-delà des partenariats existants et reconduits avec l'UNISTRA ou la Nef des Sciences, une véritable dynamique de complémentarité sera à construire pour amplifier l'action publique. De même, des logiques de mécénats industriels seront encouragées pour accentuer les liens entre industrie et médiation scientifique.

✓ **Action n° 6 : Promotion de dispositifs de sciences participatives**

Les dispositifs de sciences participatives, développés par les structures de recherche, permettent d'associer les citoyens à des programmes scientifiques et de les faire ainsi contribuer au développement de la connaissance. Promouvoir ces dispositifs, notamment auprès des jeunes, c'est former à la démarche scientifique par la pratique, susciter la curiosité et le dialogue entre chercheurs et citoyens. Seront privilégiés les sujets de recherches en liens avec les priorités de la Collectivité : santé, gestion de l'eau, énergie...

Des perspectives pour mobiliser largement autour de la culture scientifique d'autres champs de l'action publique, contribuant ainsi au renforcement de l'esprit critique et au renouveau démocratique

A terme, cette politique doit se déployer dans le dialogue avec d'autres secteurs comme l'éducation, les solidarités, le tourisme, le patrimoine ou la coopération européenne. Elle pourra notamment entrer en résonance avec le projet de « Life Valley » porté par la Collectivité européenne d'Alsace à l'échelle du Rhin supérieur.

Les initiatives ainsi identifiées par la Mission d'exploration seront développées dans leurs modalités d'organisation, règlements et conventions afférentes, et seront soumis à l'approbation de la Commission Permanente dans le courant de l'année 2024. Les propositions qui auront à être formalisées et préciser dans le cadre d'élaboration de partenariats pourraient être les suivantes :

- **En lien avec la politique éducative et l'éducation populaire**

L'industrie pour les jeunes, un *Kindertag* alsacien

Selon un principe proche du *Kindertag* pratiqué le même jour dans de nombreux sites industriels en Suisse, mise en œuvre d'un environnement favorable au déploiement d'une journée « portes ouvertes pour les jeunes » dans des entreprises industrielles partenaires du territoire alsacien et transfrontalier. Mise en place d'actions d'information aux métiers scientifiques et techniques sur le modèle d'« Ose la recherche ! », dans la mise en relation entre les acteurs de l'éducation et de l'éducation populaire et ceux de l'industrie, de la recherche et de l'innovations.

Aide à la création de lieux d'expérimentation

Les FabLabs sont des lieux de création et de partage de pratiques technologiques qui permettent de susciter la créativité, l'innovation, la collaboration et l'interaction. De même, les clubs sciences et ateliers scientifiques et technologiques au sein des collèges ou des structures d'éducation populaire, cultivent eux aussi la curiosité et le partage. Soutenir l'équipement de ces endroits c'est encourager leur fréquentation, l'échange d'expérience et de connaissance et les dynamiques sociales vertueuses. En cela et pour faire effet levier au développement, la Collectivité européenne d'Alsace pourra étudier les modalités d'aide à l'équipement de ces lieux.

- **En lien avec les politiques sociales**

Formation à la médiation et montée en compétences des acteurs

Afin de s'adresser à tous les publics, un travail conjoint avec les différents secteurs d'action sociale de la Collectivité sera engagé, afin de développer les compétences sur le territoire alsacien en matière de médiation. Pour cela un partenariat pourra être envisagé avec Universcience et son l'École de la Médiation. Celle-ci pourra

également être envisagée en articulation avec le Rectorat afin de pouvoir également s'adresser aux enseignants du 1^{er} degré et 2nd degré.

- **En lien avec la politique touristique**

Développement et promotion d'une offre culturelle d'attractivité touristique autour de la CSTI en Alsace

Promotion du tourisme industriel et des visites d'entreprises, en lien avec le tissu industriel et avec ADT. Inscription des sites et associations patrimoniaux dans des réseaux nationaux afin d'accroître leur visibilité nationale. Création de parcours de visites au travers d'un réseau des musées à dominante scientifique et technique et autour d'une offre commune (tarifications groupées, contenus de médiation mutualisés, etc.).

- **En lien avec la politique du patrimoine**

Valorisation du patrimoine technique et industriel mulhousien

Consciente de l'exceptionnel patrimoine industriel et technique mulhousien, la Collectivité européenne d'Alsace s'engage à accompagner du renouveau culturel de cette agglomération en contribuant à la création d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), pour valoriser et faire rayonner le réseau des musées techniques du territoire. Ces actions permettront notamment de :

- Développer des actions culturelles communes
- Renforcer la dynamique et l'attractivité du territoire
- Mutualiser et renforcer les compétences
- Améliorer la conservation du patrimoine

- **En lien avec les politiques de coopération européenne**

Faire de l'Alsace un territoire de référence européen en matière de culture scientifique

Dans le cadre des différents dispositifs de coopération (FEDER, Europe créative, Erasmus+, INTERREG, contrat triennal) la Collectivité européenne d'Alsace s'engagera pour développer des synergies entre des acteurs locaux, transfrontaliers ou européens. Plusieurs initiatives pourront être suivies : échanges de professionnels, projets d'échanges éducatifs, coproductions d'expositions et d'actions culturelles, expérimentations et sujets de recherches coordonnés... Ces projets contribueront ainsi activement au développement de l'esprit critique et de la citoyenneté par l'ouverture proposée, le croisement des approches et la valorisation des différences.